

MSA Dordogne, Lot et Garonne

Assemblée Générale 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT ET DU 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

4

L'ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
ET L'ÉQUIPE DE DIRECTION

6

LA MSA, L'OPÉRATEUR SOCIAL DU MONDE AGRICOLE

8

LES CHIFFRES CLÉS 2022

9

LA MSA, VOTRE PROTECTION SOCIALE

13

LES FAITS MARQUANTS

25

L'ACTION MUTUALISTE

29



Si la situation épidémique a été maîtrisée, l'année 2022 restera marquée par la poursuite d'une crise sanitaire, sociale et économique. Je pense ici à nos éleveurs qui ont été touchés par la grippe aviaire mais aussi aux épisodes de grêle et de gel qui ont une nouvelle fois causé d'importants dommages sur les exploitations de nos deux départements.

Dans ce contexte difficile et porteur d'incertitudes, la MSA Dordogne, Lot et Garonne, avec son guichet unique, a su se montrer réactive en engageant immédiatement tous les leviers à sa disposition pour accompagner l'ensemble de nos agriculteurs, salariés agricoles et leurs familles.

Elle a aussi réussi à garder ce lien social, si cher à notre Institution, grâce à l'implication de nos élus. Véritables sentinelles sur le territoire, ils jouent un rôle essentiel de veille pour repérer les situations sensibles et permettre ainsi à nos services d'intervenir rapidement auprès des personnes en situation de souffrance ou de détresse.

Si les aléas climatiques, sociaux et économiques nous conduisent à nous recentrer sur l'accompagnement des plus fragiles, cette relation de proximité qui fait l'identité et la force de notre Institution va bien au-delà des situations de crise.

Notre projet de mandature, lancé en 2021 et qui se poursuivra en 2023 à travers la mise en œuvre d'actions concrètes, ou les événements organisés en octobre dernier autour du thème de l'alimentation illustrent la volonté de la MSA Dordogne, Lot et Garonne et de son réseau d'élus de s'engager pour le bien-être de la population agricole et rurale de nos deux départements.

C'est notre mobilisation commune, élus et salariés de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, qui permettra, j'en suis certain, de défendre nos valeurs mutualistes et de consolider notre rôle de relais des services de l'État au plus près du monde rural.

Jean-François FRUTTERO

Président de la MSA DLG

Après un début de mandat difficile lié à la crise sanitaire, l'ambition de notre Institution, portée par le plan stratégique « MSA 2025 », était de donner à nouveau de la visibilité aux élus MSA en les engageant dans un projet mobilisateur mettant en évidence l'organisation mutualiste de la MSA et ses valeurs.

C'est pour répondre à cet objectif que l'idée d'une action commune a été lancée : toutes les caisses MSA devaient réaliser avec leurs élus, entre le 1^{er} et le 9 octobre 2022, plusieurs actions portant sur une thématique commune, l'alimentation, déclinée autour de trois domaines d'intervention : éducation à la santé, éducation des consommateurs et solidarité alimentaire.

Les élus de la MSA Dordogne, Lot et Garonne se sont immédiatement impliqués dans ce merveilleux projet qui a mobilisé l'ensemble du réseau MSA. Au cours des réunions des comités d'agence du 9 au 16 mai 2022, ils ont d'abord retenu les 7 actions à mettre en place sur les 6 territoires d'agence, dont 4 en Dordogne et 3 en Lot-et-Garonne. Ils ont ensuite été nombreux à participer à la préparation et à l'organisation de ces événements sur nos deux départements.

Je tiens, une nouvelle fois, à les féliciter pour leur investissement dans ces actions conviviales, pédagogiques et solidaires. Grâce à eux, cette semaine de mobilisation autour des enjeux de la souveraineté alimentaire a été un vrai succès et a mis en évidence la force du réseau des élus MSA, engagés pour le développement de leur territoire.



Laurent SURE

1^{er} Vice-président de la MSA DLG



L'Assemblée Générale demeure plus que jamais le moment phare de la démocratie mutualiste qui rassemble les délégués pour présenter le bilan de l'année écoulée, partager les grands enjeux qui structurent la mise en œuvre de la protection sociale sur le territoire et entendre les préoccupations légitimes du monde agricole, à travers notamment l'adoption de motions.

2022, à l'instar de 2021, a connu de nombreuses turbulences (épisodes de gel et de grêle, sécheresse, épizooties, forte inflation du prix de l'énergie et des intrants agricoles) qui ont à nouveau durement fragilisé nos filières. Face à l'ampleur des pertes de récolte ou de chiffre d'affaire, la MSA Dordogne, Lot et Garonne, avec la collaboration active de ses élus, a ainsi accordé plus de 10 millions d'euros d'aides à la prise en charge des cotisations pour soulager la trésorerie des exploitations et entreprises sinistrées. De surcroît, tous les leviers d'accompagnement ont été activés pour veiller à apporter des réponses adaptées aux besoins les plus essentiels des ressortissants en difficulté (santé, logement, revenu) avec une attention toute particulière portée aux situations de mal être.

De manière plus générale, et s'agissant de la qualité de service (délai de traitement des dossiers, accessibilité et joignabilité des services, maîtrise des risques), je tiens à souligner la trajectoire d'amélioration continue qui est la nôtre depuis 3 ans puisque nous honorons la quasi-totalité des engagements souscrits dans notre Contrat Pluriannuel de Gestion (déclinaison locale de la Convention d'Objectifs et de Gestion signée avec l'État) et nous nous situons parmi les organismes les plus performants du réseau. Les dernières enquêtes de satisfaction illustrent d'ailleurs une hausse significative de la satisfaction perçue par nos adhérents.

Forts de cette dynamique positive, nous allons poursuivre nos efforts, nonobstant un contexte budgétaire de plus en plus contraint, pour accroître encore notre niveau de performance, consolider notre présence et notre action au plus près des adhérents en développant notamment notre rôle de conseil et étoffer notre offre globale de service, toujours en symbiose avec nos élus, pour porter un message commun.

Ensemble, continuons à faire de la MSA un outil du monde agricole, pour le monde agricole et par le monde agricole.

Gauthier DE GUALY

Directeur Général de la MSA DLG

L'ÉQUIPE DE DIRECTION



ÉRIC POULLETIER
DIRECTEUR ADJOINT

Direction Offre Territoriale
Mutualisme et Partenariats
Action Sanitaire et Sociale
Offre de Services
Relation adhérents et entreprises
Communication externe
Vie institutionnelle



FRANCIS THIERRY
DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Direction Comptable et Financière
Maîtrise des risques
Recouvrement
Contentieux



FRANÇOIS HUGUET
DIRECTEUR ADJOINT

Direction du Service Socle
Santé et GPCD, Famille, Retraite
Cotisations des employeurs
Gestion des individus
Données entrantes
Recours contre tiers



GAUTHIER DE GUALY
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Direction Générale
Pilotage, Contrôle de gestion



ABDELKADER BOUGUELMOUNA
MÉDECIN CHEF

Contrôle Médical
EMSI, Organisation de l'offre de soins
Prévention sanitaire
Gestion du risque



JEAN-GILBERT MASSIEUX
MÉDECIN CHEF

Santé-Sécurité au Travail
Santé au Travail
Prévention des Risques Professionnels



JESSICA MATHIEU-DELOBE
SOUS-DIRECTRICE

Direction des Ressources Internes
Ressources humaines
Relations sociales
Immobilier, Achats
RSSE, Communication interne
Informatique
Secrétariat de direction

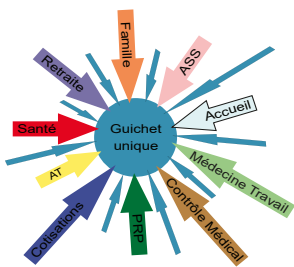
LES SALARIÉS

La MSA regroupe des métiers complémentaires, allant des services techniques (gestion des prestations) aux métiers supports (informatique, communication,...) en passant par l'accompagnement administratif, social et médical des adhérents ainsi que diverses fonctions de conseil (prévention des risques professionnels, conseil en protection sociale, conseil en entreprise).

399
collaborateurs
ont apporté leur
contribution active
pour assurer la mission
de service public de la MSA
Dordogne, Lot et Garonne.

La Mutualité Sociale Agricole assure la couverture sociale de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.

Un plus, le guichet unique



Interlocuteur unique de ses ressortissants, la MSA les accompagne tout au long de leur vie. Une protection sociale globale au titre de laquelle, en un seul lieu, elle verse

toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre en santé, famille, retraite, accidents du travail et maladies professionnelles.

Elle assure également le recouvrement des cotisations et contributions sociales, ainsi que de l'assurance chômage et des cotisations conventionnelles pour de nombreux organismes.

En complément de sa mission de service public, elle prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels et poursuit également une politique d'action sanitaire et sociale sur les territoires ruraux.

Dans le prolongement de son cœur de métier, la MSA propose une offre de services sur les territoires, non exclusivement réservée à des publics agricoles, qui participe à l'attractivité du milieu rural et au maintien du lien social.

Une vraie représentativité

La MSA dispose d'un lien privilégié et fort avec ses adhérents qui repose sur les valeurs du mutualisme : la solidarité, la responsabilité et la démocratie sociale.

Il est incarné par les 13 760 délégués cantonaux élus par eux et parmi eux sur l'ensemble du territoire, **dont 385 sur nos deux départements**. Des élections organisées tous les cinq ans et dont le dernier scrutin a eu lieu en janvier 2020.

Sur le terrain, ces délégués, répartis en trois collèges (exploitants, salariés et employeurs), jouent un rôle de relais entre la population agricole et rurale et la MSA.

À l'issue du processus électoral, les Administrateurs des 35 caisses sont élus. Ils participent à la définition des politiques institutionnelles, veillent à leur application et fixent les orientations de gestion.

Un acteur de référence sur les territoires

Le Groupe MSA, ce sont aussi près de 16 000 salariés, répartis entre la caisse centrale, une entreprise informatique et les 35 caisses.

Celles-ci couvrent au maximum quatre départements (à l'exception de la MSA Ile-de-France), afin de respecter les identités géographiques et culturelles, les équilibres économiques et les distances entre sites. Une proximité du régime agricole qui se matérialise également par ses agences locales.

Salariés et élus bénévoles constituent ainsi une force de frappe sur tout le territoire, protectrice des intérêts de la population agricole, toujours à ses côtés pour l'aider à surmonter les aléas de la vie.

Écoute des besoins et attentes des adhérents... l'implication des élus, aux côtés du personnel MSA, permet d'apporter des solutions concrètes qui renforcent sa qualité de service et participent à la cohésion sociale et territoriale.





BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS

La MSA Dordogne, Lot et Garonne assure la couverture sociale de la population agricole et des ayants droit de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, soit **22,6 %** de la population totale des deux départements. En 2022, ce sont **167 880** dossiers qui sont gérés par la MSA, l'interlocuteur unique pour l'ensemble des branches de la sécurité sociale, soit **-1,8 %** par rapport à 2021.

92 926 bénéficiaires
prestations Santé

soit **-0,7 %** par rapport à 2021



13 567 bénéficiaires
prestations Familiales

soit **+7,8 %** par rapport à 2021



105 400 bénéficiaires
prestations Retraite

soit **-3 %** par rapport à 2021



POPULATION AFFILIÉE

32 026 personnes en activité*

soit **+1,4 %** par rapport à 2021



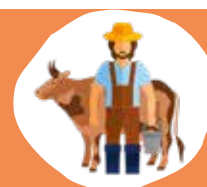
4 905 employeurs

soit **+0,1 %** par rapport à 2021



10 548 exploitants

soit **-2 %** par rapport à 2021



44 085 salariés
employés dans l'année

soit **+0,1 %** par rapport à 2021



7 279 enfants

soit **-4,1 %** par rapport à 2021



105 400 retraités

soit **-3 %** par rapport à 2021



448 Nouveaux Installés
(en 2021)

Soit **+23,1 %** par rapport à 2020



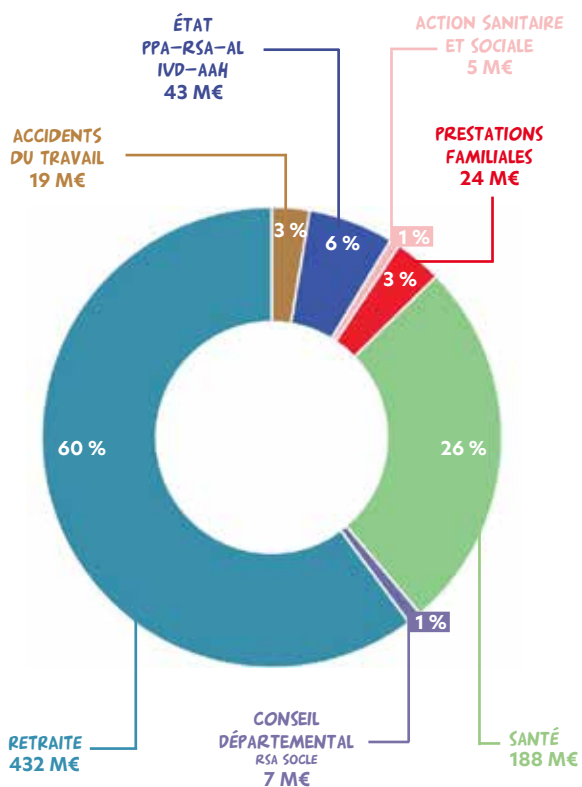
**actifs non-salariés : chefs exploitation et d'entreprise, collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires + actifs salariés en ETP*

LES PRESTATIONS (hors complémentaire santé)

LÉGENDE

- ● ● ● PRESTATIONS LÉGALES
- ● PRESTATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS
- PRESTATIONS EXTRA-LÉGALES

RSA : Revenu de Solidarité Active
 PPA : Prime d'activité
 AL : Allocation Logement
 IVD : Indemnité Viagère de Départ
 AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
 CSG : Contribution Sociale Généralisée
 CRDS : Contribution Remboursement Dette Sociale

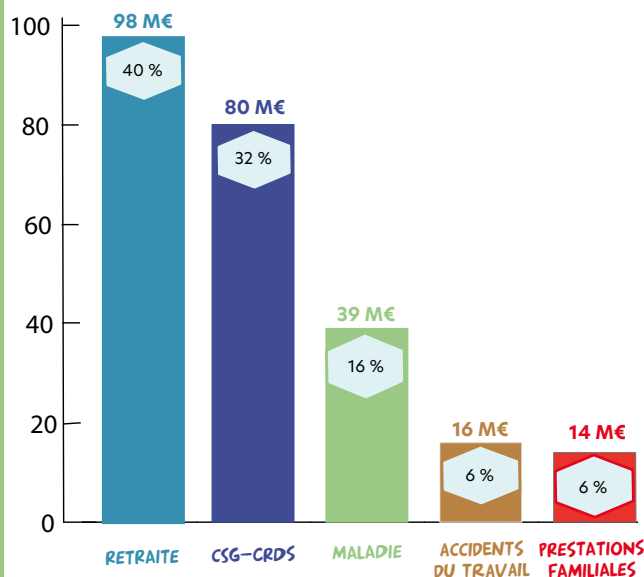


718 MILLIONS D'EUROS

LES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS (hors cotisations complémentaires et conventionnelles)

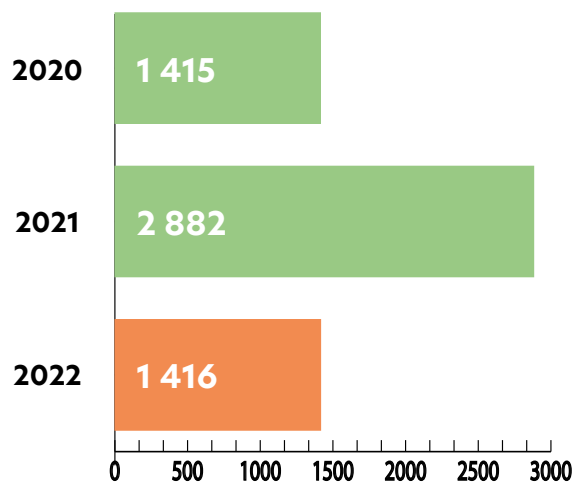
LÉGENDE

- ● ● ● COTISATIONS LÉGALES
- CONTRIBUTIONS PUBLIQUES



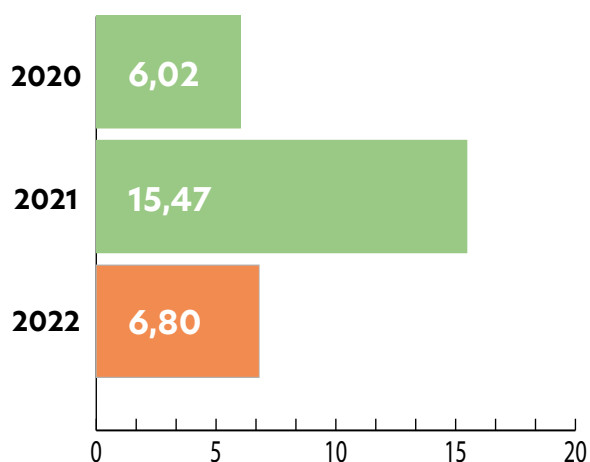
247 MILLIONS D'EUROS

LES ÉCHÉANCIERS



LES MONTANTS

(millions d'euros)



AIDES AUX EXPLOITATIONS EN DIFFICULTÉ

● Prises en charge de cotisations FNASS* :

2 960 000 € d'aides accordées pour 848 bénéficiaires

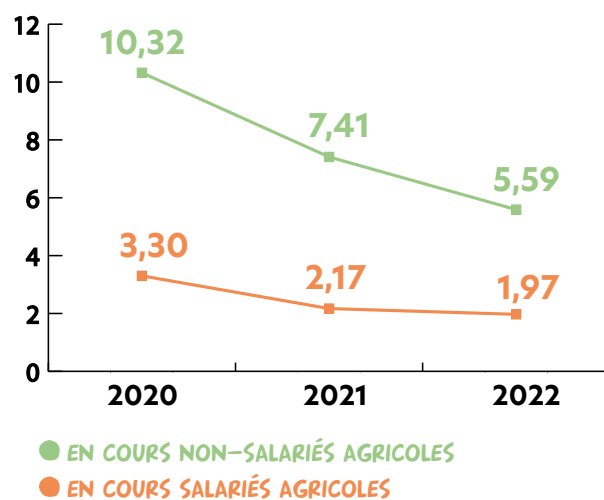
● Prises en charge au titre des dispositifs d'État :

	PDR	GEL 2021		RÉSILIENCE UKRAINE
		Au titre des plafonds LDAF**	Au titre des plafonds DE MINIMIS	
Enveloppe	126 922 €	2 262 397 €	2 519 539 €	2 511 989 €
Nombre de bénéficiaires	26	498	651	1 356

* Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale

** Lignes Directrices Agricoles et Forestières

TAUX DES RESTES À RECOUVRER



ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

RELATION ENTREPRISES

RELATION ADHÉRENTS

SANTÉ

RETRAITE

FAMILLE

CONTRÔLE MÉDICAL

SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE



39 280



personnes reçues
dont **10 929** sur RDV

167 364



appels décrochés
soit **87,6 %** appels
aboutis

36 310



courriers
électroniques reçus
dont **97,6 %** traités
en 48 h

1 696 634



visites du site
Internet
et **97 579** inscrits

1 123 443



connexions
à l'espace privé

222 825



connexions
à l'application mobile
« Ma MSA & moi »

La MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale. Elle est l'interlocuteur unique qui permet une relation simplifiée avec l'assuré.

Une présence sur tout le territoire

La MSA est implantée sur l'ensemble du territoire avec 8 points d'accueil en Dordogne et Lot-et-Garonne mais aussi l'animation de 3 espaces France services. Dans chaque agence, les conseillers sont à la disposition des adhérents pour répondre à leurs questions concernant leur protection sociale et les aider dans leurs démarches.

La MSA Dordogne, Lot et Garonne développe depuis plusieurs années son accueil personnalisé sur rendez-vous afin d'offrir aux adhérents une meilleure qualité de service et de mieux répondre à leurs attentes.



Horaires d'ouverture de nos points d'accueil

● AGEN et PÉRIGUEUX

Exclusivement sur rendez-vous les mardis et jeudis

Sans rendez-vous les lundis et mercredis de 8h30 à 16h30, et les vendredis de 8h30 à 15h30

● BERGERAC, MARMANDE, NÉRAC, NONTRON, SARLAT, VILLENEUVE-SUR-LOT

UNIQUEMENT sur rendez-vous

Fermeture tous les derniers jeudis du mois

Horaires d'ouverture de nos France services

Agence de Bergerac	Agence de Marmande	Agence de Ribérac
Lundi : 13h30 - 16h30	Lundi et Mardi : 8h30 - 12h00 13h30 - 16h30	Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 - 12h00 13h30 - 16h30
Mardi à Jeudi : 9h00 - 12h00 13h30 - 16h30	Vendredi : 8h30 - 12h00 13h30 - 15h30	Mercredi et Vendredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 9h00 - 12h00		

**Une seule adresse
pour écrire
à votre MSA**

**MSA Dordogne, Lot et Garonne
CS 30003
24012 Périgueux Cedex**

La MSA et France services

Forte de sa connaissance du milieu rural et de son réseau d'élus, la MSA s'est engagée dans le programme France services pour répondre aux besoins des usagers en matière de services publics et développer ainsi une offre de proximité au coeur des territoires.

La MSA Dordogne, Lot et Garonne est ainsi partenaire de **58 structures France services** sur nos deux départements, dont trois portées directement par elle à Bergerac, Marmande et Ribérac.

14 940



demandes faites par les usagers dans les trois France services portées par la MSA DLG

Une demande de rendez-vous en quelques clics

Les adhérents de la MSA ont la possibilité de prendre rendez-vous directement en ligne, de manière simple et rapide.

Depuis **Mon espace privé** (rubrique « Contact & échanges ») sur le site **dlg.msa.fr**, l'utilisateur demande un rendez-vous pour avoir des réponses à ses différents besoins : santé, famille, logement, retraite, versement de cotisations,...

L'adhérent peut aussi choisir entre un rendez-vous par téléphone ou en agence et planifier la date à laquelle il sera reçu par un agent MSA.

La prise de rendez-vous permet à la MSA d'accueillir les adhérents et de gérer leurs dossiers dans les meilleures conditions possibles.

La MSA Dordogne, Lot et Garonne a développé en 2022 son offre de services à destination des entreprises pour répondre à leurs besoins et faciliter leurs démarches en créant un service constitué de **4 conseillers en entreprise**.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



MARLÈNE VILOTTE



ISABELLE CLANCHIER



DÉPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE



GÉRALD BORTOLUSSI



LAURENCE AVI

Ce pôle entreprise a pour mission d'accompagner les entreprises et leurs salariés, les nouveaux installés exploitants et les gérants de société dans leur parcours MSA.

Les conseillers en entreprise sont des

interlocuteurs privilégiés des entreprises et des exploitants agricoles, ils assurent le lien avec les autres services de la MSA selon les besoins.

L'accompagnement et les conseils individualisés aux entreprises portent sur :

- La gestion de la protection sociale des salariés (ouverture de droit, mutation, suivi de dossier).
- L'arrivée du salarié à la MSA : rendez-vous prestations, présentation de la MSA et de son site Internet.
- Le suivi des arrêts maladie et accidents de travail des salariés.
- L'optimisation et la sécurisation de la gestion des formalités déclaratives auprès de la MSA.

Deux exemples de l'offre de services MSA en entreprise

• L'entretien individuel retraite (EIR) :

Le conseiller en entreprise et une équipe d'experts EIR interviennent dans les entreprises pour proposer un entretien personnalisé aux salariés et leur permettre de bien préparer leur départ à la retraite.

• Le rendez-vous prestations :

Après l'embauche d'un salarié, un rendez-vous prestations lui est proposé pour l'accompagner dans ses démarches administratives et répondre à ses questions sur les droits santé, famille et retraite. Un point de situation est aussi réalisé pour vérifier qu'il bénéficie de la plénitude de ses droits.

La relation entreprises en chiffres

322 accompagnements individuels réalisés pour 14 grandes entreprises.

1 680 rendez-vous dossiers installation

2 691 rendez-vous téléphoniques pour des renseignements sur l'installation entreprises ou personnes).



Envoi des décomptes : la MSA vous simplifie la vie !

Depuis juin 2022, les décomptes de paiement des échéances invalidité et rentes Accident du travail/Maladie professionnelle, ainsi que les remboursements de frais de santé, ne sont plus envoyés par courrier. Les sommes payées par la MSA DLG sont consultables dans l'espace privé sur le site dlg.msa.fr.

Le service santé gère le versement des prestations en nature (remboursement des soins) et en espèces (indemnités journalières ou rentes) en maladie, maternité, invalidité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles.

2 383 346

feuilles de soins traitées



1 jour calendaire de délai moyen de paiement pour les feuilles de soins électroniques

10 898

arrêts de travail



25 jours calendaires de délai moyen de paiement

10 215

bénéficiaires de la CSS*



115 652

bénéficiaires en GPCD
(Gestion Pour Compte de Tiers)



8 jours de délai moyen de traitement pour les dossiers affiliation et 18 jours pour les dossiers en prestation

**Depuis le 1^{er} novembre 2019, l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) et la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ont été remplacées par la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) avec ou sans participation financière.*

Mon espace santé



Lancé en janvier 2022, « Mon espace santé » permet à chacun de stocker et de partager ses documents en toute sécurité, pour être mieux soigné.

Ce carnet de santé numérique personnel contient un « coffre-fort sécurisé » où sont classés tous les documents déposés par les médecins et autres professionnels de santé. Il comporte également un profil médical où l'utilisateur peut remplir ses informations personnelles (allergies et antécédents familiaux,...). Il renferme aussi un carnet de vaccination et une messagerie pour sécuriser les échanges du patient avec les professionnels et établissements de santé.

• Un service sécurisé

La sécurité et la protection des données personnelles contenues dans « Mon espace santé » sont garanties par le ministère de la Santé, sous le contrôle de la CNIL. Par ailleurs, c'est le patient qui décide quels documents il accepte de partager avec les professionnels de santé.

• Comment en bénéficier ?

Tous les assurés affiliés à un régime d'assurance maladie français (majeurs et mineurs) bénéficient gratuitement de ce nouveau service. Il suffit d'activer son espace personnel sur monespacesante.fr depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Le contrôle médical rend des avis sur les demandes individuelles de prise en charge de certaines prestations par l'Assurance maladie. Il contribue à la maîtrise des dépenses et à l'efficacité du système de santé.

Sa mission est également d'accompagner nos ressortissants tout au long de leur vie à travers des actions de prévention et d'éducation à la santé.

Les Instants Santé Jeunes

Il s'agit d'une consultation de prévention prise en charge à 100 % par la MSA qui permet aux ressortissants agricoles âgés entre 16 et 24 ans d'échanger librement sur des questions de santé, avec le médecin généraliste de leur choix.

Une consultation en 3 étapes

1 - Préparer sa consultation

- Se rendre sur le portail isjeunes.msa.fr,
- Indiquer dans l'espace adhérent le code qui se trouve sur l'invitation MSA,
- Répondre à un questionnaire en ligne sur les sujets à aborder lors de la consultation.

2 - Prendre rendez-vous avec son médecin

3 - Bénéficier d'un chèque sport d'une valeur de 30 €

- Faire signer le coupon de consultation par son médecin,
- Envoyer le coupon à sa MSA afin de recevoir 30 € offerts sur un équipement sportif ou pour une prestation dans une salle/club de sports.

La prévention et le dépistage des cancers (en 2021)

Cancer du sein		Cancer du col de l'utérus		Cancer colorectal	
DLG	National	DLG	National	DLG	National
56,3 %	59,9 %	45,5 %	49,5 %	30,4 %	34,1 %

946



consultations réalisées par les praticiens conseils

9 754



avis d'arrêts de travail dont 6 279 en maladie et 3 475 en accident du travail

5 672



demandes de reconnaissance d'affection longue durée traitées pour 23 222 bénéficiaires

335



nouveaux dossiers d'accident du travail dont 279 pour les salariés

213



nouveaux dossiers de maladie professionnelle dont 163 pour les salariés

1 306



bilans bucco-dentaires effectués dont 1 279 dans le dispositif M'T dents et 27 dans le dispositif Plan Dentaire Institutionnel

5 579



personnes ciblées pour le dispositif « Les Instants Santé » (4 836 chez les 25-74 ans et 743 chez les 16-24 ans)

L'équipe pluridisciplinaire en Santé-Sécurité au Travail, composée de médecins, infirmiers et de conseillers en prévention, agit auprès des exploitants et des entreprises agricoles afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs conditions de travail ainsi que celles de leurs salariés.

Accompagnements financiers

34
dossiers AFSA¹
pour
94 350 €

50
dossiers AFSE²
pour
132 751 €

6
contrats de
prévention
pour
163 429 €

¹ Aide Financière Simplifiée Agricole
² Aide Financière Simplifiée Exploitant

15
entreprises
accompagnées
pour
98 789 €

**Allocation
Actions Santé au Travail**

Exemples de formations

Formations	Personnes formées
Risque routier agricole	139
Manipulation et contention des bovins	78
Maintien dans l'emploi	38
Chien de troupeau	35
Maladie des bovins	23
Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	20
ACES PEMP*	19
ACES Chariot automoteur	18

* Aptitude à la Conduite En Sécurité de Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes

- **3 299** visites médicales pour les salariés et non salariés
- **149** visites médicales de salariés dans le cadre de l'entraide
- **114** visites médicales pour les personnes relevant de conventions
- **3 625** entretiens infirmiers
- **792** visites d'entreprises
- **151** études de postes
- **6** dossiers phyt'attitude



L'équipe Prévention à la journée du pruneau



La 49^e journée du pruneau d'Agen s'est déroulée le 17 mars 2022 au parc des expositions de Villeneuve-sur-Lot en présence de partenaires et de nombreux professionnels agricoles de la filière arboricole et produits dérivés des fruits.

Les conseillers en prévention de la MSA Dordogne, Lot et Garonne ont participé à cet événement. Une belle occasion pour eux de sensibiliser les professionnels de la filière pruneau à la prévention des risques machines, chutes de hauteur et chimiques mais aussi de leur rappeler l'offre de formations du service Santé-Sécurité au Travail.

La MSA gère les prestations familiales et les aides au logement des salariés et exploitants agricoles. Elle propose des aides complémentaires dans les domaines de l'éducation, de l'habitat et de la garde d'enfants.

Elle assure également le versement des minima sociaux tels que le revenu de solidarité active (RSA), la prime d'activité (PPA).

4 410



bénéficiaires
d'au moins une prestation
liée au logement

5 550



bénéficiaires
d'au moins une prestation
liée à la famille

1 256



bénéficiaires
du RSA

5 100



familles bénéficiaires
de la prime d'activité

5,5 jours



délai moyen de démarche
des bénéficiaires de minima
sociaux (moyenne nationale :
16,1 jours)

15,6 jours



délai moyen de démarche
des prestations légales
(moyenne nationale :
16,6 jours)



Déclarer un changement de situation en ligne

Il est important de prévenir la MSA de l'évolution de sa situation personnelle pour une bonne mise à jour de ses droits.

Le service en ligne « Déclarer un changement de situation », depuis « Mon espace privé » sur le site dlg.msa.fr, permet de signaler ces changements :

- Envoi direct des pièces justificatives.
- Échanges avec sa MSA pour bénéficier éventuellement de nouvelles prestations ou éviter d'avoir un trop perçu à rembourser.
- Mise à jour de son dossier.
- Réception d'un accusé de réception et suivi en ligne de l'avancement de son dossier.

La MSA informe les jeunes sur leurs droits

Les jeunes sont nombreux à ne pas réclamer les aides auxquelles ils ont droit. C'est pourquoi, la MSA les informe régulièrement sur le recours aux droits.

Selon leur situation, les jeunes de 18 à 25 ans peuvent prétendre à plusieurs prestations sociales :

- **La prime d'activité** est versée aux jeunes actifs chaque mois en fonction de ses revenus.
- **Le revenu de solidarité active (RSA)** est accessible aux moins de 25 ans ayant travaillé deux ans au cours des trois dernières années.
- **La complémentaire santé solidaire**, gratuite ou payante à hauteur de 8 € par mois, évite d'avancer les frais de santé.
- **L'aide personnalisée au logement (APL)** permet aux jeunes de réduire le montant de leur loyer.

La MSA verse les prestations retraite, informe les futurs retraités sur leurs droits et accompagne ses assurés dans leurs démarches pour préparer et bien vivre leur retraite : reconstitution de sa carrière, dépôt de la demande de retraite...

Demander sa retraite

La demande de retraite doit être déposée 4 à 6 mois avant la date de départ souhaitée.

Un service en ligne

Le service en ligne « Demander ma retraite » facilite les démarches de l'adhérent qui n'a plus qu'une seule demande à faire pour l'ensemble de ses régimes de retraite, de base et complémentaire.

Ce service en ligne, accessible depuis son espace privé sur le site **dlg.msa.fr**, présente de nombreux avantages :

- **Rapide** : les pièces justificatives sont déposées en ligne.
- **Disponible** : 7j/7 et 24h/24
- **Facile** : le formulaire de demande est personnalisé et pré-rempli.
- **Sécurisé** : un niveau de sécurité maximum garanti par FranceConnect

La retraite de réversion

À la perte de son conjoint, il est possible d'obtenir, sous certaines conditions, une retraite de réversion en utilisant le service en ligne « Demander ma réversion (tous régimes) » :

- Saisir les informations demandées en plusieurs étapes sécurisées.
- Déposer les justificatifs nécessaires en les scannant ou en les photographiant.
- Suivre l'état d'avancement de votre demande à tout moment.



Réunions d'information



En début d'année 2022, la MSA DLG a organisé deux réunions d'information avec l'ADRA 24 et 47, en présence du Président Jean-François Fruttero, pour expliquer et échanger sur la revalorisation des petites retraites agricoles des chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs et aides familiaux dans le cadre des lois Chassaigne 1 et 2.

4 046



attributions d'une retraite de base (droit propre ou de réversion) dont 1 725 chez les exploitants agricoles

89 264



retraites gérées avec un droit propre dont 37 339 chez les exploitants agricoles

30 609



retraites gérées avec un droit de réversion dont 12 338 chez les exploitants agricoles

14 547



retraités bénéficiaires d'un droit combiné (droit propre et de réversion) dont 9 111 chez les exploitants agricoles

21 341



retraités bénéficiaires de la Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO)

74 %



de dossiers droits propres notifiés avant la date d'entrée en jouissance

64,5 %



de dossiers droits de réversion notifiés dans les 4 mois suivant le dépôt de la demande

Qualité DSN

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) simplifie et remplace la plupart des déclarations sociales que les employeurs réalisaient auparavant auprès de nombreux organismes.

Afin de garantir les droits des salariés, il est primordial d'améliorer la qualité des DSN transmises à la MSA. C'est l'objectif du service en ligne « Visualiser et vérifier mes DSN » qui permet de vérifier la période de dépôt, de visualiser les DSN par fraction ainsi que les anomalies.

Les employeurs concernés reçoivent chaque mois un mail les invitant à se connecter à leur espace privé afin de prendre connaissance des anomalies à corriger.

Les fonctionnalités du service :

- Accéder à une synthèse précise de l'état de ses dépôts DSN par fraction et du montant de ses cotisations réglées.
- Repérer par fraction la nature des anomalies existantes.
- Accéder au détail des actions à effectuer pour corriger les anomalies identifiées.

Les agents du service cotisations sont là pour accompagner les entreprises dans cette démarche et répondre à leurs questions.



Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH)

● **Tous les employeurs**, quel que soit l'effectif, doivent déclarer mensuellement les travailleurs handicapés qu'ils emploient, via la DSN, le Tesa+ ou le Tesa simplifié, à la MSA. Cette déclaration permet de déterminer, au mois de janvier, le nombre de travailleurs handicapés employés au titre de l'année passée.

● **Les employeurs de 20 salariés ou plus** qui n'ont pas atteint leur objectif en matière d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, soit une proportion minimale de 6 % de leur effectif, doivent déclarer et verser une contribution annuelle à la MSA.

Ainsi, au titre de l'obligation d'emploi de l'année 2022, la déclaration annuelle de l'OETH et le paiement de la contribution ont été réalisés sur la DSN d'avril 2023.

3 224

entreprises transmettent des flux DSN soit +1,3 % par rapport à 2021

360

entreprises utilisent le dispositif du TESA+ soit +0,3 % par rapport à 2021

15 665

appels reçus par le centre de Contact Employeurs de Main-d'Oeuvre (CEMO) dont 88 % d'appels aboutis

99,7 %

taux de dématérialisation DPAE (TESA inclus)

La loi MUPPA

La loi portant sur les Mesures d'Urgence pour la Protection du Pouvoir d'Achat (MUPPA), mise en place au 1^{er} janvier 2022, consiste à une réduction de la cotisation AMEXA des non-salariés agricoles.

Le taux de cotisation AMEXA réduit dès lors que les revenus sont inférieurs à 1,1 fois le plafond annuel de la sécurité sociale (41 136 € en 2022). Cette baisse pérenne des cotisations poursuit deux objectifs :

- Permettre une progression du pouvoir d'achat allant jusqu'à 550 € pour les indépendants ayant un revenu équivalent au niveau du SMIC.
- Renforcer la convergence entre l'effort contributif des travailleurs indépendants et celui des salariés pour l'acquisition des mêmes droits.

Au niveau de la MSA DLG, la MUPPA a représenté une baisse de la cotisation AMEXA de **1 135 357 €** en 2022 pour **5 952** bénéficiaires.

Le Guichet Unique des Entreprises

Ce dispositif, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023, est destiné à simplifier la vie des entreprises.

Il permet de réaliser en lieu et place des 7 Centres de Formalités des Entreprises (CFE), l'ensemble des procédures nécessaires à l'exercice de leurs activités (création, modification et cessation d'activité).

La MSA possède un rôle de valideur de ces formalités via le GUE.

83 %



taux de dématérialisation
des DRP

L'Unification des Déclarations Fiscales et Sociales (UDFS)

Dans la continuité de la mesure actant, pour 2021, la fusion des déclarations sociales et fiscales des travailleurs indépendants du régime général, une mesure visant à faire bénéficier d'une rationalisation analogue aux chefs d'exploitation et d'entreprises agricoles est mise en œuvre en 2023.

La déclaration sociale des indépendants agricoles (DRP) sera ainsi supprimée au profit d'une démarche déclarative unique qui devra être effectuée par le cotisant agricole auprès de l'administration fiscale.

Cette dernière transmettra ensuite les éléments de revenus aux caisses de MSA. Cette mesure poursuit l'objectif d'allègement et de simplification des démarches administratives.

Le dispositif de déclaration unique sera applicable à compter des déclarations transmises en 2023 au titre des revenus de l'année 2022.



L'intervention sociale de la MSA repose sur une équipe de travailleurs sociaux et de conseillers agricoles présente sur les territoires.

Dans le cadre de son Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2021-2025, la MSA Dordogne, Lot et Garonne mène une politique d'action sociale en faveur des familles, actifs fragilisés et personnes âgées, à travers différents modes d'intervention :

- Accompagnement social individuel et collectif des adhérents en situation de fragilité.
- Actions de terrain menées en partenariat avec les Institutions et les structures locales.
- Prestations individuelles d'aide financière pour les populations à ressources modestes.
- Subventions pour soutenir les structures locales dans leur projet d'animation du territoire.

Favoriser l'inclusion numérique

Afin de favoriser l'insertion des populations fragiles dans leur environnement socio-économique, le service social de la MSA DLG développe le programme « Coup de pouce connexion » sur les deux départements.

L'objectif est de faire découvrir Internet aux ressortissants agricoles et la manière de l'utiliser au quotidien, en effectuant des démarches administratives en ligne.

De fin 2021 à janvier 2022, une session a été organisée à l'espace France Services de Belvès au cours de laquelle 6 personnes ont suivi 13 ateliers, animés par l'assistante sociale du secteur.



363



enfants bénéficiaires d'une aide au départ en vacances

1 148



bénéficiaires du maintien à domicile

195



bénéficiaires de la prestation sortie d'hospitalisation

833



bénéficiaires de la téléassistance

3 779



bénéficiaires d'un accompagnement social individualisé



Prévenir et accompagner les situations de mal-être

Dans le cadre de la journée nationale de prévention du suicide, une soirée d'échanges a été organisée le 11 février 2022 à Marmande afin de présenter les dispositifs d'aide existants pour les agriculteurs, en présence du service social de la MSA DLG, de Jean-François Fruttero et du député Olivier Damaisin qui a présenté son rapport sur l'accompagnement des agriculteurs en difficulté et prévention du suicide.

Le lendemain, les travailleurs sociaux ont également participé à une opération de sensibilisation sur le marché de Marmande en valorisant le rôle de la MSA et de ses élus dans la prévention des risques psycho-sociaux et suicidaires des actifs agricoles.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2022



France services
Soutien peuple Ukrainien
Agriculteurs en difficulté
AES
Péri'Meuh
Mal-être agricole
Vinitech-Sifel

Inauguration de l'espace France services à Ribérac

La MSA Dordogne, Lot et Garonne participe activement au développement du réseau des France services et au retour d'une offre de service public plus proche sur le territoire.

Après Bergerac et Marmande, un troisième espace France services, portée par elle, a été ouvert dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques de Ribérac le 18 octobre 2021.

Il a été inauguré le **28 janvier 2022**, en présence des partenaires, personnalités politiques locales et du Préfet de la Dordogne qui a remis la médaille du Mérite Agricole à Claudine Faure, ancienne Présidente de la MSA DLG.



Au soutien du peuple ukrainien

Dans la continuité du partenariat « MSA solidaire », démarré pendant la crise sanitaire, la MSA a rencontré le Secours populaire au **Salon International de l'Agriculture de mars** et a souhaité s'engager à ses côtés pour venir en aide au peuple ukrainien.

Une campagne d'information a été effectuée auprès des salariés et des élus de la MSA Dordogne, Lot et Garonne en les invitant à relayer cette belle initiative et à participer à cet élan de solidarité en faisant un don.

Accompagner les agriculteurs en difficulté

Nos agriculteurs ont été victimes en 2022 de crises sanitaires et climatiques qui ont eu des conséquences dramatiques sur les récoltes et leur trésorerie.

En effet, la grippe aviaire a touché de nombreux éleveurs avicoles, et notamment en Dordogne, au **printemps 2022**. Ensuite, les épisodes de gel et de grêle **d'avril et de juin** ont causé d'importants dommages sur nos deux départements.

Les services de la MSA Dordogne, Lot et Garonne se sont mobilisés rapidement, aidés par la présence des élus sur le terrain, pour mettre en place les dispositifs d'accompagnement et de soutien aux filières agricoles touchées par ces catastrophes.



Versement d'une aide exceptionnelle de solidarité

Annoncée par le Gouvernement, une aide exceptionnelle de solidarité (AES) a été versée à partir de **septembre 2022**.

Cette aide, d'un montant de 100 € par foyer, plus 50 € par enfant à charge, s'adressait aux bénéficiaires de certaines prestations familiales, sociales et aux étudiants boursiers.

La MSA Dordogne, Lot et Garonne a versé cette prime à **10 469 bénéficiaires** pour un montant de **996 156 €**.



Rencontre avec le public à Péri'Meuh

La 4^e édition de la fête agricole urbaine Péri'Meuh s'est déroulée **du 23 au 25 septembre 2022** à Sarlat.

Cet événement rapproche le monde rural de la ville pour mieux célébrer les filières agricole du département.

La MSA Dordogne, Lot et Garonne a tenu un stand en présence de ses élus.

L'occasion pour eux d'échanger avec le public sur la MSA et son guichet unique, leur rôle auprès de la population agricole à travers la présentation des actions sur l'alimentation du mois octobre.

Promouvoir les France services

À l'occasion des journées portes ouvertes, **du 3 au 15 octobre 2022**, les France services organisaient partout en France de nombreux événements afin de faire connaître les actions que la structure mène au quotidien pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en ligne.

Dans les France services portées par la MSA Dordogne, Lot et Garonne à Bergerac, Ribérac et Marmande, le public était invité à un moment convivial autour de la question « C'est quoi une France services et à quoi ça sert ? ».

Au total, plus de **200 demandes d'usagers** ont été gérées par les agents d'accueil de nos 3 France services.



Parler du mal-être agricole

La MSA se mobilise pour accompagner les ressortissants agricoles au moment des crises sanitaires, économiques, sociales et climatiques afin de prévenir les situations de souffrance ou de détresse.

Pour parler du mal-être en milieu agricole, les équipes du service social et de la santé au travail de la MSA Dordogne, Lot et Garonne ont décidé d'organiser, avec le soutien des élus, deux représentations du spectacle interactif « Le stress est dans le pré » à Tonneins et Cénac les **11 et 12 octobre 2022**.

Mis en scène par la compagnie « Entrées de jeu », ce débat théâtral, associant le jeu et la réflexion collective, a permis de donner la parole au public venu nombreux et de le sensibiliser à la problématique du stress au travail. L'occasion aussi de mettre en avant le rôle des sentinelles et de la cellule de prévention de la MSA.



Vinitech-Sifel, un rendez-vous majeur

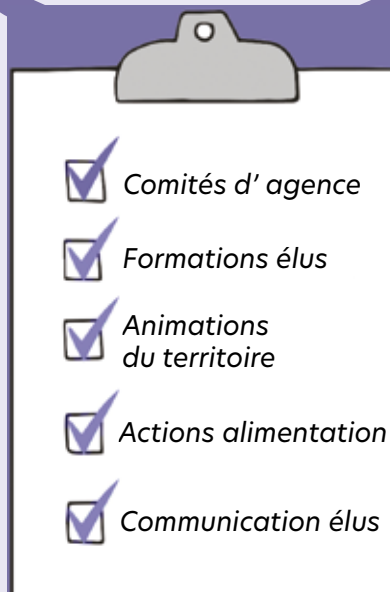
La nouvelle édition de Vinitech-Sifel, le salon mondial dédié aux filières vitivinicoles, arboricoles et maraîchères, a accueilli **du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022** près de 900 exposants et a programmé près de 70 conférences et forums.

Les services Santé-Sécurité au Travail des MSA Gironde, Charentes, Sud-Aquitaine et Dordogne, Lot et Garonne étaient présents pour échanger avec les visiteurs sur la prévention des risques professionnels. Le stand MSA proposait des zones d'animation, un pôle accueil et un espace d'échanges.

Ils ont également organisé deux conférences dont une qui portait sur « La prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté » à laquelle Jean-François Fruttero a participé.

En présence d'Olivier Damaisin, actuel coordinateur national interministériel du plan prévention mal-être en agriculture, notre Président a mis en avant le rôle de la MSA, aux côtés de ses partenaires, dans l'accompagnement de ses ressortissants salariés et non-salariés.





Réunions des comités d'agence

Le comité d'agence est composé des Administrateurs, Présidents et 1^{ers} Vice-Présidents des échelons locaux du secteur géographique de l'agence. Son rôle consiste à animer et coordonner les échelons locaux, favoriser le partage des connaissances et la cohésion autour des projets.

Les membres des six comités d'agence se sont retrouvés à deux reprises en **mai et décembre 2022**. Au programme de ces réunions : le projet de mandature, la préparation des réunions des territoires, l'action commune, les actualités législatives, la Web App Élus,...



Assemblée générale

Moment privilégié dans la vie de notre Institution, notre Assemblée générale s'est tenue le **10 juin 2022** au pôle d'interprétation de la Préhistoire des Eyzies, en présence de Ludovic Martin, Directeur délégué à l'Audit et à l'Appui Institutionnel et du docteur Gérard Bernadac, médecin chargé du risque chimique à la CCMSA.

Suite à la démission de Fabienne Grosz, les délégués du 3^e collège sur le Lot-et-Garonne ont élu, lors de cette Assemblée générale, Nathalie Roussille en tant que nouvelle Administratrice.

Formations des élus

La MSA Dordogne, Lot et Garonne propose à ses Administrateurs et Présidents des échelons locaux une offre de formation en présentiel ou distanciel dont l'objectif est de consolider les connaissances sur la MSA et les compétences pour agir sur les territoires. Pour la campagne 2022, les élus inscrits ont suivi les formations « **Développer son écoute pour accompagner les adhérents en situation de crise** » et « **La stratégie de santé de la MSA / Organisation des soins** ».

La promotion du e-learning auprès de l'ensemble des délégués, via « **Les ateliers de l' élu** », est aussi restée une priorité pour 2022.



Les réunions de la CAM

La Commission de l'Action Mutualiste, présidée par Annie Aublanc, est responsable de l'élaboration du projet politique de la caisse, du fonctionnement des échelons locaux et de la formation des élus.

Les membres de cette commission se sont réunis à deux reprises au cours de l'année. À l'ordre du jour : préparation de l'Assemblée Générale, l'action commune, l'actualité du service communication externe/Vie Institutionnelle,...



À la rencontre des personnalités politiques

Dans le cadre de la stratégie d'influence menée par la MSA et suite aux résultats des élections législatives **de juin 2022**, le Président Jean-François Fruttero et le Directeur Général Gauthier de Gualy ont sollicité les députés, nouvellement élus ou réélus, des deux départements afin de fixer un rendez-vous et de leur présenter les actions et le rôle de la MSA Dordogne, Lot et Garonne au sein de leur circonscription.



Partenariat MFR-MSA

Dans le cadre de l'appel à projets MSA-MFR 2022, **10 MFR** des 2 départements ont répondu à l'appel à candidature « Les jeunes de MFR s'engagent » et **16 projets** ont été adressés au jury national de la Caisse Centrale.

À l'issue de ses délibérations, le comité national en a validé 14 dont 2 qui ont été récompensés avec un prix Coup de cœur.

À l'occasion du colloque des MFR 24 qui s'est tenu le **7 avril 2022**, les élèves ont présenté leurs travaux en présence de notre Administratrice **Isabelle Lasternas** qui leur a remis un chèque récompensant la qualité de leurs travaux.



Promouvoir l'emploi agricole

La MSA Dordogne, Lot et Garonne et son association « Les chemins verts de l'emploi », structure favorisant le retour à l'emploi durable des publics en difficulté par une activité économique, ont organisé la visite de l'exploitation agricole de notre Administrateur **Patrick Jouy le jeudi 21 avril 2022** à Sainte-Livrade-sur-Lot.

En présence des autres Administrateurs **Max Doux** et **Laurent Sure**, le fraiseur a fait la promotion des emplois agricoles en présentant aux 18 salariés en insertion présents ses serres modernes et en expliquant chaque poste de travail.

Inauguration d'un accueil pour jeunes

Le local pour les jeunes de l'espace de vie sociale « La Clé » à Vergt a été inauguré le **6 mai 2022**, en présence de notre Administratrice **Claudine Feyfant**.

Ce projet, soutenu financièrement par la MSA Dordogne, Lot et Garonne, permet d'accueillir les adolescents du territoire, par petits groupes et sur des temps de loisirs, pour leur donner accès à la citoyenneté par le biais d'actions sociales, éducatives et culturelles en lien avec les attentes des jeunes



L'agriculture en fête

Nos élus étaient nombreux à participer au grand événement agricole « **Terre en fête** », organisé par les Jeunes Agriculteurs de Dordogne, les **30 et 31 juillet 2022** à Thiviers.

Véritable vitrine de l'agriculture périgourdine et régionale, cet événement rassemble les agriculteurs, les organisations professionnelles agricoles mais aussi le grand public à qui il est proposé de nombreuses animations.

Un stand MSA était tenu par les services Santé-Sécurité au Travail et relation aux entreprises.



Le contexte

Après un début de mandat complexe lié à la crise sanitaire, il y a une unanimité du réseau sur la nécessité de valoriser les délégués et de les remobiliser autour d'un projet commun.

L'idée d'action commune est ainsi lancée : toutes les MSA vont réaliser avec leurs élus, **entre le 1^{er} et le 9 octobre 2022**, plusieurs actions portant sur une thématique commune, l'alimentation, déclinée autour de trois domaines d'intervention :

- Éducation à la santé,
- Éducation des consommateurs,
- Solidarité alimentaire.

L'action commune en MSA DLG

Au cours des comités d'agence du **9 au 16 mai 2022**, les élus ont retenu **7 actions sur les 6 territoires d'agence**.

Des réunions préparatoires au sein de chaque comité d'agence ont ensuite été organisées pour mettre en œuvre les actions, en collaboration avec les différents partenaires et identifier le rôle des élus.

Présentation des actions de la MSA DLG

COMITÉ D'AGENCE PÉRIGUEUX/NONTRON

Action 1 : « Récolte de pommes de terre, la campagne solidaire ! »

Thème : solidarité alimentaire

Date : 1^{er} octobre 2022

Lieu : Villars

Descriptif de l'action : une opération de glanage de pommes de terre est organisée par une association de producteurs locaux, notre Administrateur Sébastien Reynier et les élus MSA du secteur. Une partie de la récolte est donnée aux restos du cœur.



COMITÉ D'AGENCE PÉRIGUEUX/NONTRON

Action 2 : « Goûters solidaires avec la MFR de Périgueux »

Thèmes : Solidarité alimentaire / Éducation à la santé

Date : 4 octobre 2022

Lieu : Périgueux

Descriptif de l'action : après avoir préparé un goûter à partir de fruits et légumes locaux, les élus MSA et les jeunes de la MFR se rendent dans deux classes de CE2 et dans une maison de retraite de Périgueux pour partager le goûter et participer à un atelier sur l'alimentation animé par une diététicienne.



COMITÉ D'AGENCE VILLENEUVE-SUR-LOT

Action 3 : « Mangeons équilibré, sain et local »

Thèmes : éducation à la santé et des consommateurs

Date : 4 octobre 2022

Lieu : MFR de Pujols

Descriptif de l'action : intervention d'une diététicienne sur l'équilibre alimentaire et co-animation avec un agriculteur sur les modes de production des récoltes. Mise en place de deux ateliers sur préparation d'un goûter et la réalisation d'affiches synthétisant les interventions de la diététicienne.



COMITÉ D'AGENCE MARMANDE

Action 4 : « La santé dans le panier solidaire »

Thèmes : solidarité alimentaire et éducation à la santé

Date : 5 octobre 2022

Lieu : MFR Sainte-Bazille

Descriptif de l'action : les élèves récupèrent les denrées alimentaires récoltées par les élus sur chaque canton du Marmandais. Identification et tri des denrées avec l'intervention d'une diététicienne et remise de la récolte à l'épicerie solidaire.

COMITÉ D'AGENCE SARTLAT

Action 5 : « Educ'action et part'âges autour de l'alimentation »

Thèmes : éducation à la santé et des consommateurs

Date : 7 octobre 2022

Lieu : MFR Salignac-Eyvigues

Descriptif de l'action : après avoir préparé 4 ateliers sur l'alimentation équilibrée, les dangers d'une mauvaise alimentation, la saisonnalité des produits et l'alimentation d'ici et d'ailleurs, une restitution est faite par les élèves et les élus MSA aux enfants de l'école primaire, résidents de la maison de retraite et habitants du village.



COMITÉ D'AGENCE AGEN/NÉRAC

Action 6 : « Sur la route du partage et de la solidarité »

Thème : solidarité alimentaire

Date : 7 octobre 2022

Lieu : Agen

Descriptif de l'action : récolte de denrées alimentaires par les élus sur les territoires de l'Agenais, Néracais et du Confluent. Après un repas pris en commun à Nérac avec le Hang'Art bus, fin de la collecte et remise des denrées alimentaires au restaurant associatif Hang'Art.

COMITÉ D'AGENCE BERGERAC

Action 7 : « Le champignon se présente à vous »

Thèmes : éducation à la santé et des consommateurs

Date : 8 octobre 2022

Lieu : Monfaucon

Descriptif de l'action : accueil des parents et enfants des écoles Saint-Joseph et Marie-Claude Serres par les élus MSA à la ferme pédagogique d'**Emmanuelle Chignat**, Présidente de l'échelon local du Pays de la Force. Au programme : balade mycologique, découverte de la ferme, des stands destinés au public et dégustation d'une omelette géante.



Un bilan très positif pour les élus de la MSA DLG

LA PARTICIPATION	Moyenne du réseau MSA	MSA DLG
Nombre d'élus mobilisés pour la préparation	59	92
Nombre d'élus mobilisés pour la réalisation	40	61
Nombre de participants aux actions à « accès réservé »	171	511
Nombre de participants aux actions à « tout public »	336	180
LES RETOURS MÉDIATIQUES	Moyenne du réseau MSA	MSA DLG
Nombre d'impressions sur Twitter	1 054	3 028
Nombre de likes sur Twitter	55	152
Nombre d'articles de presse	6	15



DÉVELOPPER LA COMMUNICATION À DESTINATION DES ÉLUS

La Newsletter Élus

Afin de moderniser la relation des élus avec leur MSA et entre eux, de mieux les accompagner au quotidien dans leur mission, deux nouveaux outils de communication ont été déployés en 2022.

La newsletter « **Nous délégués MSA** » est adressée à l'ensemble des élus de la MSA DLG depuis janvier 2022. Cet envoi trimestriel permet de fédérer l'ensemble des élus MSA autour d'une publication de référence et de partager des informations nationales et locales mais également de valoriser les actions portées par les échelons locaux.

Après une première année de déploiement et cinq diffusions, le taux d'ouverture de la MSA DLG pour 2022 est encourageant avec une moyenne de 46 %.

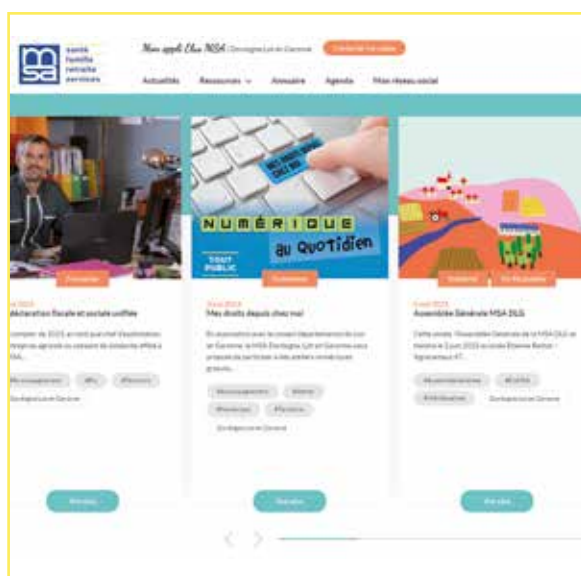


Mon appli Élus MSA

Début 2021, la CCMSA a mis en place un groupe de travail constitué de 7 MSA, dont la MSA DLG, et d'un prestataire. L'objectif était de réfléchir sur le développement d'une **application élus** qui donne la possibilité aux élus d'échanger entre eux à travers le réseau social, de les informer des actualités nationales et locales, des dates des prochaines actions ou de leur donner des informations pratiques sur la caisse.

Après une période d'expérimentation sur les cantons de l'Ouest Agenais, Coteaux de Guyenne, Sud-Bergeracois et Trélissac, l'application « **Mon appli Élus MSA** » a été déployée sur nos deux départements **au cours du dernier trimestre 2022**.

Les élus ont d'abord reçu un premier mail de la CCMSA contenant les informations et étapes nécessaires à leur première connexion, ensuite un second les invitant à rejoindre leur échelon local sur le réseau social. L'application est maintenant disponible sur les Store Android et Apple.



LE SERVICE VIE INSTITUTIONNELLE : UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Suite au départ de Frédérique Jourgnac du service VI pour se consacrer à la prévention des risques professionnels, une nouvelle équipe d'animateurs a été constituée.

Stéphane Dumont a rejoint **Marie-Pierre Andrieu** en tant qu'animateur du territoire et a pris ses fonctions sur la Dordogne en mars 2022.

Ces animateurs sont vos interlocuteurs privilégiés. Ils ont pour mission d'appuyer les Présidents des échelons locaux dans l'exercice de leur mandat et de mettre en place des projets.



STÉPHANE DUMONT

Animateur du territoire sur la Dordogne

Tél. : 05 53 02 68 93 / 06 07 33 46 40
dumont.stephane@dlg.msa.fr



MARIE-PIERRE ANDRIEU

Animatrice du territoire sur le Lot-et-Garonne

Tél. : 05 53 67 77 05 / 06 88 09 20 73
andrieu.marie-pierre@dlg.msa.fr

CRÉDIT PHOTOS : MSA Dordogne, Lot et Garonne, CCMSA

CONCEPTION : Service communication externe MSA DLG - **JUIN 2023**

AG 2023



ÉLUS MSA ENGAGÉS POUR NOS TERRITOIRES



MSA Dordogne, Lot et Garonne

Adresse Postale

CS 30003

24012 Périgueux cedex

Tél. : 05 53 67 77 77

dlg.msa.fr

[@msa_dlg](https://twitter.com/msa_dlg)



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore